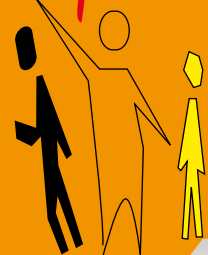


**Elections
professionnelles
6 nov. 08**

Le service public **territorial**
c'est un bien public



Fédération
des
Services Publics

**la
cgt**

**VOTEZ
FAITES VOTER
CGT POUR**

le salaire

la retraite

le statut

la formation professionnelle

l'égalité professionnelle

la santé au travail

et les conditions de travail

Enjeux des élections professionni

Le 6 novembre 2008, le premier tour des élections professionnelles dans la Fonction publique territoriale aura lieu pour élire les représentants des personnels dans les Commissions Administratives Paritaires, les Comités Techniques Paritaires et les Comités d'Hygiène et de Sécurité.

Le 02 décembre 2008 se tiendront, dans la continuité, les élections des représentants au Conseil d'Administration de la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales) pour lesquels tous les électeurs actifs et retraités voteront par correspondance.

La période électorale 2008 se terminera par

l'élection prud'homale du 03 décembre. Le résultat de cette élection, comme celui des élections professionnelles des territoriaux, sera déterminant pour la représentativité des organisations syndicales au niveau national.

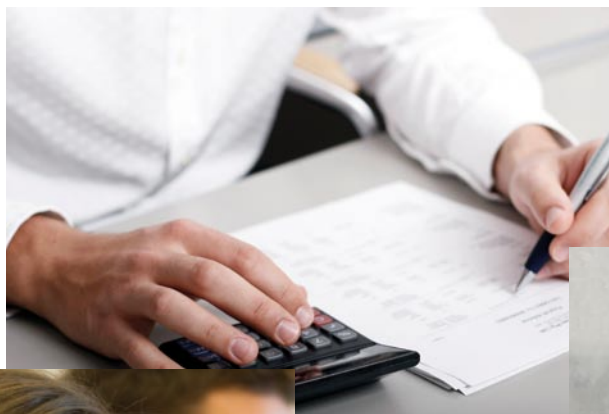
Ces différentes élections seront donc pour vous un moment capital d'expression démocratique. Ce qui est en jeu, c'est votre pouvoir d'intervention sur les décisions qui vous concernent. Depuis sept ans, vous ne vous êtes pas exprimés du fait de la durée exceptionnelle de ce mandat. Les résultats des élections professionnelles seront observés de près, aussi bien par les employeurs locaux que par le gouvernement.

Dans un contexte national qui s'est extrêmement durci pour l'ensemble des salariés, ces prochaines élec-

tions professionnelles doivent être pour vous une échéance à saisir pour faire entendre votre voix, donner les moyens aux organisations syndicales de se battre et construire un rapport de force solide face aux projets du gouvernement et du patronat. Ceux-ci ne visent qu'à faire du profit sur les ruines d'un service public qu'ils comptent vider de sa substance, et transformer ainsi les usagers en clients.

Tout au long de ce mandat avec vous, la CGT et ses élus, malgré les efforts des gouvernements successifs pour diviser les salariés et en dépit des grandes campagnes de discrédit envers les syndicats, ont su mobiliser sur l'ensemble des sujets sociaux qui façonnent notre quotidien de salariés.

Sans les mobilisations massives que nous avons connues lors de chaque



salaire, retraite, statut, formation professionnelle, égalité



Votez,

ionnelles

appel, le gouvernement en serait déjà beaucoup plus loin dans sa politique ultralibérale. Par ailleurs, c'est toujours à l'initiative de la CGT que l'unité syndicale s'est faite autour de revendications comme la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, la formation d'intégration et de professionnalisation des agents de catégorie C, l'action sociale...



La Cgt a été fidèle à ses engagements et en sensibilisant les salariés

- ▶ **contre la réforme Fillon des retraites** qui s'est traduite, après le vote approuvé par d'autres organisations syndicales, par un allongement des annuités de 37,5 ans à 40 ans, et qui se poursuit aujourd'hui avec la volonté d'aller à 41 ans pour l'ensemble des salariés (*du public comme du privé*). La CGT fait grandir l'idée que d'autres sources de financement peuvent être utilisées : revenus financiers des entreprises, stocks-options...
 - ▶ **sur la réforme Jacob de la Fonction publique** qui a imposé des ratios à fixer par chaque collectivité. Cette réforme est une importante remise en cause du statut, une abolition de l'uniformité du déroulement des carrières dans la Fonction publique. La seule solution pour préserver cette uniformité est d'avoir une CGT forte localement pour imposer dans chaque collectivité des ratios à 100 %.
 - ▶ **contre la Révision Générale des Politiques Publiques** (ou RGPP) qui introduit des éléments gravissimes pour le service public et notre statut : privatisation à outrance des missions de service public au mépris de la qualité du service rendu aux usagers, distribution de dotations supplémentaires aux collectivités qui gèleraient ou réduiraient leur masse salariale, avec en revanche une réduction de ces mêmes dotations aux collectivités qui souhaiteraient conserver un service public de qualité par le développement de l'emploi public... La RGPP s'inscrit dans la continuité de la loi Hortefeux de 2007 combattue par la CGT. Le Livre Blanc Silicani entend poursuivre cette déstructuration de la Fonction publique.
- Là encore, la CGT met tout en œuvre pour construire des convergences avec les autres organisations syndicales et les usagers qui subiront fortement les conséquences des réformes en préparation. **La CGT est également force de propositions** avec l'idée d'un nouveau statut du travail salarié qui garantirait collectivement des droits individuels sur les questions d'accès à la formation, de sécurité sociale professionnelle, de parcours sécurisés, de reconnaissance de l'expérience... Ce socle commun de droits pour l'ensemble des salariés permettrait de tirer tous les droits vers le haut et éviterait bien des divisions corporatistes.

professionnelle, santé au travail et conditions de travail

faites voter Cgt

Les organismes paritaires

CAP

(Commission Administrative Paritaire)

De la collectivité, de l'établissement, du centre de gestion

Déroulement de carrière, promotions • Salaire, reconnaissance des qualifications • Recours • Titularisations • Formations • Temps partiel • Mutations • Discipline • Commission de réforme, etc.

CSFPT

(Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale)

Examine les projets de lois et de décrets relatifs au statut de la Fonction publique...

CTP

(Comité Technique Paritaire)

De la collectivité, de l'établissement, du centre de gestion

Conditions et organisation du travail • Hygiène et sécurité • Organisation du temps de travail • Régime indemnitaire • Plan de formation • Suppressions d'emplois • Réorganisation des services • Communication du bilan social...

CHS

(Comité d'Hygiène et de Sécurité)

Création obligatoire pour un effectif d'au moins 200 agents.

Protection et sécurité des agents • Analyse des risques professionnels • Programme annuel de prévention (document unique) • Enquêtes suite à des accidents de travail, maladies professionnelles ou à l'existence de dangers graves.

CNFPT

(Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Organisme national de formation pour les titulaires et les non titulaires.

Préparation et organisation de certains concours et examens.

Détermine les orientations nationales en matière de formation professionnelle.

Valide le répertoire national des métiers...

Le vote Cgt est un vote de lutte, c'est aussi un vote d'espoir et de propositions

- ▶ pour que les choix budgétaires ne priment plus sur les conditions de travail et sur les déroulements de carrière des agents.
- ▶ pour un service public de qualité, au service de tous, avec des agents titulaires, formés et reconnus grâce à une véritable évolution salariale.

Faire progresser le vote CGT, c'est avoir plus d'élu-e-s pour gagner sur :

- ▶ le salaire,
- ▶ la retraite,
- ▶ le statut,
- ▶ le droit à la formation professionnelle,
- ▶ l'égalité professionnelle,
- ▶ la santé au travail et de bonnes conditions de travail.

Les organismes paritaires

Participer au scrutin du 6 novembre, c'est déjà s'approprier les organismes paritaires.

c'est mon affaire!

Voter et faire voter CGT, c'est s'assurer la garantie d'être entendu-e-s et défendu-e-s.

Ne vous abstenez pas, donnez votre opinion !

FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

case 547 – 263 rue de Paris

93515 Montreuil cedex

Tél : 01 48 18 83 74 – Fax : 01 48 51 98 20

www.spterritoriaux.cgt.fr – Email : fdsp@cgt.fr

Septembre 2008